



Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2013, Université Paris-Sorbonne. hceres-02027340

HAL Id: hceres-02027340

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027340>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140005898

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
L'Université Paris-Sorbonne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La sociologie s'adresse aux étudiants et futurs étudiants désireux d'enquêter sur les phénomènes sociaux, leurs impacts sur des groupes ou des individus, ou d'approfondir les relations, les interactions entre les individus dans la société. L'Université Paris-Sorbonne leur offre une formation qui allie approches théorique et empirique (étude de l'histoire de la sociologie, des différents mouvements de pensée dans ce domaine, mais aussi approches statistiques et des bases de l'enquête sociologique). Une telle formation exige une solide culture générale et apporte les outils nécessaires (concepts, notions, outils mathématiques) à une compréhension des représentations sociales. Si le parcours le plus classique amène naturellement vers un approfondissement en master mention *Sociologie* (master recherche ou professionnel à Paris-Sorbonne), ou d'autres masters par exemple en lettres, en histoire. Il existe également des possibilités d'une ouverture vers la philosophie ou encore, mais souvent après une formation complémentaire, vers une insertion professionnelle en fin de licence. Dans ce cas seront valorisables, outre la culture générale en sociologie, des acquis tels que la capacité de mener une enquête de terrain fondée sur l'observation d'un groupe, la problématisation d'une question sociale et l'élaboration de questionnaires ou d'entretiens.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention propose un enseignement progressif à la fois de l'histoire de la sociologie et des outils pertinents pour des analyses de terrain, tout en maintenant tout au long du cursus l'exigence d'enseignements d'ouverture (deux options peuvent être choisies notamment en philosophie, mais aussi dans toute autre discipline de Paris-Sorbonne ou du PRES). La mention s'affirme comme centrée sur la sociologie et l'enseignement de l'anglais ou de l'informatique participant de cette politique (l'enseignement de l'anglais est dispensé par un spécialiste en sociologie et ce sont principalement les outils informatiques pertinents pour la discipline qui se voient utilisés en méthodologie). D'autres enseignements complètent la formation, conformément à la politique générale de l'Université Paris-Sorbonne : outre la méthodologie de la discipline, on peut souligner un enseignement à visée professionnalisante (sans que l'on sache cependant qui sont les intervenants professionnels, ni les emplois visés, un stage étant possible dans les cadres dessinés par l'Université) et un enseignement de culture générale. De fait, malgré l'ancrage fortement affirmé en sociologie, il peut cependant sembler que la part du disciplinaire dans l'ensemble de la formation proposée est réduite (moins de la moitié des UE).

La taille relativement peu importante de l'UFR de sociologie peut sans aucun doute favoriser les contacts directs entre les enseignants-chercheurs, chargés d'enseignements et étudiants : de fait, il semble que les informations au long du cursus mais également les remarques d'étudiants puissent être entendues et prises en compte, mais cela de manière trop informelle. C'est également le cas des stratégies de mises à niveau ou d'aides aux étudiants : par exemple, le tutorat, présent, gagnerait à voir son fonctionnement et ses buts précisés. Cela dit, les étudiants bénéficient d'un accompagnement méthodologique de qualité, qui, en leur donnant la possibilité d'acquérir les outils pour une enquête de terrain (L1 et L2) puis de la réaliser effectivement (en L3), les prépare à une pratique empirique de la sociologie qui peut être valorisée dans un cursus long (master ou formations complémentaires) comme dans un projet professionnel plus immédiat. Un stage plus clairement encadré et aux modalités disciplinaires plus précises fait défaut.

Le nombre d'étudiants (environ 350, effectifs en hausse) devrait permettre un suivi plus poussé, à la fois durant le cursus et après celui-ci, et d'analyser plus finement les résultats des étudiants, leurs taux de réussite ou d'abandon (qui restent tout à fait dans la moyenne), et ainsi d'élaborer des stratégies d'aide plus poussées à la fois pour l'insertion professionnelle mais aussi pour accompagner l'orientation (voire la réorientation) des étudiants. Dans une optique similaire, la présence de professionnels (de terrain) de la sociologie dans des enseignements de licence leur ouvrira des perspectives et permettra de définir des projets professionnels non nécessairement orientés vers la recherche.

Enfin, dans une UFR à taille humaine, s'il est tout à fait pensable que l'équipe de formation corresponde à l'équipe pédagogique (pilotée par un responsable de licence – troisième année et cursus – et un responsable des première et deuxième années), il est néanmoins souhaitable que la participation des étudiants soit instituée (ou valorisée) : participation aux réunions de l'équipe, mais également procédures d'évaluation de la formation par les étudiants. Cela permettrait une réelle valorisation d'une formation de qualité.

- Points forts :

- Enseignement méthodologique manifestement bien adapté à la discipline.
- Équipe pédagogique de qualité.

- Points faibles :

- Faiblesse de la part du disciplinaire dans la maquette.
- Suivi des étudiants (en cours de licence et après) insuffisamment mis en œuvre.
- La participation des étudiants à la vie pédagogique de la licence reste floue.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser davantage la part de l'enseignement proprement disciplinaire dans l'emploi du temps étudiant (doit-on compter comme disciplinaire, et comment, l'enseignement de l'anglais ? de la culture générale ? de l'informatique ? Quelle doit être la part des enseignements théoriques dans la discipline de la mention ?).



Le suivi des étudiants pendant et après la licence pourrait être affiné et notamment au niveau de la mention et la participation des étudiants au choix pédagogique précisée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

En Sorbonne, le 24 avril 2013



Pôle Pédagogie et Scolarité

Affaire suivie par : Nathalie LAMI

Le Président

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations
et diplômes de l'AERES

Objet : Observations aux évaluations des licences, licences professionnelles et des masters

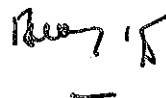
Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint nos observations aux rapports d'expertise des dossiers pour la campagne d'habilitation de la vague D :

- 10 réponses pour les mentions de licence ;
- 2 réponses pour les deux spécialités de licence professionnelle ;
- 10 réponses pour les mentions de master.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélémy JOBERT



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Licence

Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3L1140005898

La synthèse de l'évaluation relève deux points forts, l'enseignement méthodologique manifestement bien adapté à la discipline et la qualité de l'équipe pédagogique. En revanche, trois points faibles ont été également mentionnés : la faiblesse de la part disciplinaire dans la maquette, un suivi insuffisant des étudiants et une participation floue des étudiants à la vie pédagogique. Ces points faibles semblent s'appuyer sur des erreurs d'appréciation. Nous nous permettons donc de clarifier certains aspects de notre projet pédagogique.

La part de l'enseignement disciplinaire dans la nouvelle maquette

Nous souhaitons apporter des précisions concernant la part de l'enseignement disciplinaire dans le cadre de la nouvelle maquette. Il est certainement vrai que les étudiants peuvent choisir chaque semestre, du S1 au S4, deux enseignements optionnels dans d'autres disciplines, ceci consiste en une ouverture minimale contribuant à leur culture générale au sens large et leur offre la possibilité de se réorienter. Cependant, tous les cours en S5 et S6 et tous les enseignements complémentaires du S1 au S4 sont orientés vers l'analyse de la société, l'objectif étant vraiment de préparer les étudiants à la vie professionnelle à l'issue de la Licence, s'ils le souhaitent, ou de poursuivre en Master ayant de bonnes bases disciplinaires.

Notamment l'enseignement dit 'culture générale', 26 h par semestre du S1 au S4 (4 x 26h), est orienté par rapport à la connaissance générale de la société (cf. p. 4 du projet). Il s'agit de fournir aux étudiants une bonne culture générale sociologique. Les thèmes traités : le genre, le jeu, la consommation, la légitimité politique ...en sont l'exemple. Des sujets ou des faits de « société » sont traités dans cette matière par l'intermédiaire d'auteurs sociologiques de renommée internationale, elle est de ce fait sociologique à part entière.

Les cours d'anglais, de statistiques et d'informatiques transmettent systématiquement des connaissances indispensables pour de futurs sociologues. Les cours d'anglais sont dispensés à partir des textes fondamentaux de la sociologie et de l'anthropologie en langue anglaise. Une bonne maîtrise de l'anglais notamment dans leur domaine représente un grand atout dans leur cursus et/ou leur insertion professionnelle.

Suivi des étudiants

L'ancienne maquette proposait un suivi des étudiants assez classique (tutorat) et une préoccupation de les faire réfléchir à leur insertion professionnelle. La nouvelle maquette cherche explicitement à renforcer ce projet et souligne sa nouvelle orientation dès la première page du projet pédagogique. L'enseignement 'insertion professionnelle' sera pérennisé et développé avec davantage de ressources. Au lieu d'un cours de 2 h en S1 et un autre cours de 2 h en S2, les étudiants se voient proposer un suivi régulier de l'évolution de leur projet professionnel aux semestres 2, 4 et 6. Nous passons donc de 2 x 26 h, à 3 x 26 heures d'enseignement professionnel au cours de la licence. Certes le stage ne devient pas obligatoire, mais les étudiants seront fortement incités à faire au moins un stage professionnalisant pendant les périodes d'intercours (vacances d'été ou entre les deux semestres) qu'ils pourront valider au semestre 6 par un rapport de stage et ils bénéficieront d'un suivi avec un tuteur universitaire. Ceux qui ne feront pas de stage doivent valider l'EC d'insertion professionnelle sous forme d'un cours et interventions de professionnels. Au cours du module annuel, les étudiants sont reçus par petits groupes et individuellement par le responsable du module. Outre la pédagogie, la recherche du projet personnel est à la fois très rigoureuse, régulière et aussi « individualisée » que possible. Le dispositif actuel nous a déjà permis d'expérimenter ces approches pédagogiques.

Dans le cadre du module 'insertion professionnelle', nous travaillons depuis plusieurs années déjà en étroite collaboration avec des intervenants professionnels de divers secteurs d'activité (journalisme, ressources humaines, instituts de sondages, chargés d'études statistiques etc.). On poursuivra la démarche réciproque déjà expérimentée dans la maquette existante. Les intervenants viennent présenter leurs métiers dans les cours, mais les étudiants également doivent aller à la rencontre de professionnels des métiers qui les intéressent. Par ailleurs, on continuera la coopération avec les collègues du SCUIOIP de l'Université. Ce service transversal a pour mission d'accompagner les étudiants dans leur parcours vers l'insertion professionnelle depuis le choix des cursus jusqu'au premier emploi en passant par l'étape indispensable des stages. Des intervenants présentent le service et ses ressources aux étudiants et répondent à leurs questions. Ils leur proposent également des solutions individualisées adaptées sous forme de rendez-vous personnalisés. Ces efforts pratiques ont été progressivement intensifiés et dans la nouvelle maquette, ils seront plus clairement institués.

Il a été également instauré un enseignement de méthodologie universitaire aux semestres 1 et 3, inexistant dans la maquette précédente. Cet enseignement dispensé sous forme de TD se veut un véritable accompagnement de l'apprentissage du travail universitaire (cf. p. 1 du projet). Les étudiants pourront lors de ces TD de 2 x 52 h acquérir les principales méthodes de la recherche documentaire, notamment en utilisant les outils communicationnels modernes (recherche de documents dans les bases de données, partage de documents, référencement des documents) et seront initiés à l'écriture universitaire sous ses diverses formes (prises de notes, comptes rendus, dissertation argumentée, commentaire de texte ou de statistiques).

Le tutorat de 2 h hebdomadaires par un étudiant avancé dans le cursus (master 2 ou doctorat) est bien évidemment maintenu, mais contrairement aux cours de méthodologie, il propose un accompagnement plus centré sur les difficultés individuellement exprimées.

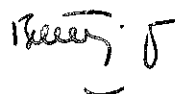
Il est également utile de rappeler que le principal cours magistral théorique (tradition sociologique) se poursuivant du S1 jusqu'au S4 est accompagné d'un atelier de lecture dans lequel les étudiants en petit groupe reviennent sur les textes et les auteurs abordés dans ce cours magistral. Depuis de nombreuses années, ces ateliers permettent de sensibiliser les étudiants à l'importance de la lecture directe de textes scientifiques avec prises de notes.

Participation des étudiants à la vie pédagogique

Il n'est pas tout à fait exact de dire que les étudiants ne participent à la vie pédagogique, même si l'université Paris-Sorbonne n'a pas encore fait le choix d'instaurer l'évaluation des enseignements par les étudiants. À de nombreuses occasions les étudiants ont la parole. Ils sont sollicités par les enseignants pour faire des bilans écrits anonymes semestriels de l'enseignement dispensé. Ces informations sont partagées entre les collègues. Lors des réunions pédagogiques, nous abordons les soucis et les éventuelles difficultés exprimées par les étudiants et cherchons dans la mesure du possible à y remédier. Le nouveau quadriennal sera l'occasion d'instaurer plus explicitement cet échange sur avec les étudiants.

Toute l'équipe pédagogique est convaincue qu'un bon accompagnement est indispensable pour amener les étudiants à la réussite. La réorientation dans les années à venir doit intégrer à la fois des outils méthodologiques pour rendre le travail à l'université plus bénéfique tout en permettant d'envisager des perspectives professionnelles. Par la diversité de son offre de cours, la licence de sociologie permet d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques solides pour construire un projet professionnel à l'issue de la licence ou donner les bases permettant de poursuivre les études supérieures.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne



Barthélemy JOBERT